



Mounted Police Professional Association of Canada  
Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

## Communication destinée aux membres

*Voici la douzième d'une série de communications que vous adresse l'ACPMP, l'Association canadienne de la police montée professionnelle. Veuillez consulter notre [site Web](#) pour de plus amples informations au sujet des moyens de [devenir membre](#) de l'ACPMP et d'accéder à nos [messages antérieurs](#).*

---

### À NOS COLLÈGUES

Depuis les derniers mois, plusieurs de nos membres nous ont demandé de leur prêter main forte en les représentant au sujet d'un large éventail de préoccupations reliées à l'emploi. Nous avons pris action et entamé les discussions avec les gestionnaires, dossier par dossier. À ce jour, nous sommes affairés à travailler les dossiers de ces membres afin d'identifier les difficultés respectives, de les considérer et de les traiter pour finalement, bien les résoudre.

Nous désirons aujourd'hui, partager nos accomplissements, non seulement pour vous démontrer l'étendue et la diversité du travail de l'ACPMP vouée à la défense des intérêts de ses membres mais également, pour activement aider à créer et définir une nouvelle ère en matière de relations employeur/employés au sein de la GRC.

### DÉCISION DE L'APPEL

Comme vous vous souvenez assurément, le gouvernement a appelé de la décision du Juge MacDonnell, qui a déclaré le système de RRF actuel comme étant inconstitutionnel. Le juge a suspendu la prise d'effet de cette déclaration pour une période de 18 mois, laquelle s'est terminée à l'automne dernier.

Depuis, cette déclaration a été suspendue par ordonnance de la Cour d'appel de l'Ontario. L'ordonnance devait venir à échéance à la fin du mois de mai et le gouvernement a récemment demandé de prolonger cette période jusqu'à l'audition de l'appel. Nous avons donné notre accord à cette prolongation à condition que le sursis à l'exécution demeure en force et que les parties en cause demandent conjointement une date d'appel plus hâtive. Nous prévoyons que l'appel sera entendu en novembre.

## RÉCENTES VICTOIRES POUR NOS MEMBRES

Nous sommes fiers et bien heureux de partager avec vous quelques exemples d'interventions gagnantes et réussies au nom de nos membres :

- *Grief d'un membre* — En mars dernier, un regroupement de membres d'une même division s'est vu obligé de composer avec un nouvel horaire de travail sans précédent, lequel les empêchait de tirer pleinement parti de leurs capacités dans l'exécution de leurs tâches. L'ACPMP a réussi à faire réviser l'horaire de travail pour tous les employés de la division (non seulement ses membres, mais bien tous les employés), conformément aux règlements et politiques, et ce, approximativement 30 jours suivant l'intervention.
- *Code de déontologie* — un de nos membres ne pouvait réussir à obtenir copie du rapport final d'une enquête pour violation du code de déontologie, prévu pour régler une situation. Suite à un échange de courriels, l'ACPMP a aidé à organiser une rencontre entre le membre et son officier responsable, après seulement 3 jours. Nous attendons présentement une réponse donnant suite à notre écrit formel pour confirmer la publication du rapport définitif.
- *Mutation pour raisons de famille* — nous avons récemment épaulé et aidé un membre pour qui, malgré de nombreuses tentatives, il était impossible d'obtenir une mutation pour des raisons familiales. À l'aide des conseils de l'ACPMP, ce membre a depuis obtenu gain de cause à sa demande et plus précisément, a pu expliquer la gravité de la situation. Des démarches visant une entente appropriée sont présentement en cours.

Il a été impossible pour nos membres d'obtenir les résultats recherchés dans aucun des cas ci-haut expliqués en utilisant la voie du système actuel de représentation. Ils ont par contre, été en mesure de se faire entendre en travaillant avec leur association indépendante.

Le programme de RRF actuel est totalement dépendant de la direction de l'organisation. Il s'agit ici d'une façon de faire unique, laquelle se veut complètement différente voire même inexistante au sein des autres corps policiers majeurs au pays, et serait d'ailleurs fortement considérée comme un conflit d'intérêt inconcevable. Ceci explique l'ultime importance pour l'association de représenter l'intérêt de nos membres. De plus, ceci démontre également la nécessité d'instaurer une association indépendante pour assurer des relations de travail futures justes et appropriées.

Nous publierons d'autres exemples du soutien que nous procurons aux membres, sous un onglet spécial sur notre site Web, à l'adresse [www.mppac.ca/MemberAssistanceCases](http://www.mppac.ca/MemberAssistanceCases), dans le but de mieux vous démontrer les résultats positifs du travail de l'ACPMP au nom de ses membres.

## **CAMPAGNE DE RECRUTEMENT**

N'oubliez pas que la campagne de recrutement pour devenir membre de l'Association est toujours en cours !

Vous n'avez qu'à [visiter notre site Web](#) pour vous inscrire en ligne ou [télécharger un formulaire](#). Simple et rapide !

*C'est votre GRC, c'est votre avenir; vous pouvez faire la différence!*